



**Les préjugés liés à la pauvreté
De la conscientisation à l'action**

Cahier d'animation

Durée de l'animation: 3 heures (incluant deux pauses de 10 minutes)

Matériel requis

- Un diaporama de type powerpoint
 - Copies suffisantes du cahier du participant à remettre à chaque participant
- Ce cahier comprend :
- a) une copie du power point format 3 diapositives par page avec espace pour prendre des notes
 - b) Fiche 1: Groupes de population
 - c) Fiche 2: Paroles de la chanson *Les pauvres* de Plume Latraverse
 - d) Fiche 3: D'où viennent les préjugés?
 - e) Fiche 4: Silhouette individuelle
 - f) Fiche 5: Fiche d'orientation
 - g) Formulaire d'évaluation de l'atelier
- Les capsules vidéo et la chanson en format mp4 sur une clé usb
 - Des post-it de différentes couleurs
 - Un gros carton sur lequel une silhouette est dessinée
 - Cannon

Objectif général

- Développer un sens critique sur la pauvreté et ses conséquences dans une visée d'éducation populaire autonome

Objectifs spécifiques

- 1) Prendre conscience de préjugés envers la pauvreté et de leurs effets
- 2) Initier une action collective de lutte sur le sujet de la pauvreté et/ou des préjugés

Sommaire de l'atelier

0. Présentation du RÉPAT	5 minutes
1. Brise-glace 1 : Exemples de préjugés	10 minutes
2. Brise-glace 2: Chanson les pauvres	15 minutes
3. Définitions	10 minutes
4. Activité 1: D'où viennent les préjugés	15 minutes
5. Capsule 2	10 minutes
Pause	10 minutes
6. Activité 2: Les effets de la pauvreté	15 minutes
7. Capsule 3	10 minutes
8. Historique de la pauvreté	10 minutes
Pause	10 minutes
9. La pauvreté au Québec et en AT	10 minutes
10. Capsule 4	10 minutes
11. Pistes de solutions	30 minutes
12. Conclusion & évaluation	10 minutes

0. Présentation du RÉPAT (5 minutes)

Les co-animateurs se présentent brièvement au groupe.

Et puis, un-e animateur-trice présente brièvement qu'est-ce que le RÉPAT:

Mission: Regrouper les organismes de l'Abitibi-Témiscamingue ayant des pratiques d'éducation populaire autonome et travaillant auprès d'organisations et des populations les plus démunies sur les plans socio-économico-culturel pour promouvoir l'ÉPA dans une perspective de défense collective des droits.

Objectifs

- Favoriser la mise en commun des ressources des groupes populaires et le soutien mutuel dans leurs actions. (Vulgariser, informer, concerter)
- Favoriser l'acquisition d'habiletés chez les groupes membres à utiliser les ressources sociales et institutionnelles existantes.
- Développer des liens avec les organismes populaires des autres régions poursuivant des objectifs similaires aux nôtres.
- Appuyer, soutenir ou initier des luttes sociales dans une perspective de défense collective des droits.

1. Brise-glace 1: Exemples de préjugés (10 minutes)

Nous invitons les participants à prendre la fiche 1: *Groupes de population* dans leur cahier des participants. Brièvement, les participants sont invités à classer les différents groupes de population allant de celui vivant le moins de préjugés (6) à celui en vivant le plus (1). Par la suite, nous diffusons les bonnes réponses à l'écran.

- Selon vous, quel est le pourcentage d'opinion défavorable des Québécois envers ces différents groupes de la population?

Réponses

6e place - personnes ayant une couleur de peau autre que blanche (12%)

5e place - personnes homosexuelles (16%)

4e place - personnes autochtones (23%)

3e place - personnes ayant une origine ethnique autre (24%)

2e place- personnes d'une autre religion (32%)

1ère place - personnes qui bénéficient de l'aide sociale (49%)

➤ Pour sonder le groupe:

- Quelles sont vos réactions face à ces chiffres?
- Êtes-vous surpris?

Ensuite, Un-e animateur-trice demande aux participants du groupe de nous partager des exemples de préjugés auxquels ils ont déjà été confrontés ou entendus dans leur entourage ou dans les médias au sujet des personnes en situation de pauvreté.

2. Brise-glace 2: Chanson *Les pauvres* (15 minutes)

Un-e animateur-trice invite le groupe à prendre la fiche 2 : *les paroles de la chanson Les pauvres de Plume Latraverse* qui se trouvent dans leur cahier des participants et explique que nous allons écouter cette chanson afin de réfléchir ensemble aux différents préjugés entourant la pauvreté. (faire jouer de 4 à 5 minutes)

★ *Lien vers la chanson (9:14) :*

https://www.youtube.com/watch?v=U8a4fGbkSY&list=PLOziD3FY7nHH7is_aeblHlzDU2cOc5Qff&index=3

(Pour faciliter l'aspect technique, il est conseillé d'avoir préalablement téléchargé la chanson en format mp4 afin d'éviter d'éventuels problèmes de connexion.)

Ensuite, nous faisons un retour en grand groupe:

- Est-ce que cette chanson traduit bien les préjugés liés à la pauvreté, selon vous?
- Avez-vous reconnu des préjugés nommés précédemment?
- Avez-vous ciblé d'autres préjugés que nous n'avions pas abordés précédemment?

3. Définitions (10 minutes)

D'abord, un-e animateur-trice demande au groupe de définir dans leurs mots, qu'est-ce qu'un préjugé.

Ensuite, nous faisons la lecture de la définition proposée:

Un préjugé est un jugement porté d'avance. C'est une opinion facilement construite (à partir de sa famille, de son entourage ou de ses impressions) mais difficilement modifiable. Un jugement préconçu a priori et non fondé.

Par exemple:

- " les chômeurs sont des paresseux"
- " Les autochtones sont tous alcooliques"

★ Visionner la capsule vidéo 1: Jérôme et les préjugés

Par la suite, nous cherchons à définir en groupe ce qu'est la pauvreté.

Puis, nous faisons la lecture de la définition proposée:

La pauvreté est l'état de situation d'une personne qui manque de ressources matérielles telles que la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, etc. C'est aussi le manque de moyens qui rend plus difficile, entre autres, l'accès à l'éducation, à la culture et à d'autres activités valorisantes. En ajoutant à cela le non-respect des autres citoyens à l'endroit de la personne en situation de pauvreté, c'est le développement personnel qui, souvent, s'en trouve affecté.

Finalement, nous demandons au groupe s'ils savent comment se calcule la pauvreté.

On explique ensuite la notion de MPC:

Comment la MPC fonctionne. Le panier considéré par la MPC comporte **cinq sections** : **l'alimentation, les vêtements, le logement, le transport et une section autres qui comprend divers items d'usage courant comme le téléphone, l'ameublement, les soins d'hygiène, les frais scolaires, les loisirs, les dépenses personnelles, le tout en quantités limitées.** Il détermine ce qu'on appelle le revenu disponible à la consommation. **Ce panier ne comprend pas certaines catégories de dépenses qui varient beaucoup selon les situations personnelles : les cotisations liées à l'emploi, les services de garde, les paiements de pensions alimentaires et les soins de santé non remboursés. On estime qu'il faut ajouter en moyenne environ 7% au montant de la MPC pour estimer le revenu après impôt (et transferts) nécessaire pour pouvoir acheter le panier au-delà de ces dépenses non incluses.** Quand on compare la MPC à d'autres seuils après impôt ou qu'on veut parler de revenu disponible total, il faut donc en ajuster le montant en conséquence. (Collectif sans pauvreté, 2014)

Présentement, le gouvernement du Québec se réfère toujours à la MPC de 2018, soit 17 820\$ pour déterminer les montants d'allocation d'aide sociale alloué. Par contre, la MPC en 2021 s'élève à 20 767\$ pour une personne seule. (Collectif sans pauvreté, 2021)

- Et combien une personne sur l'aide sociale reçoit-elle par année, selon vous?

(afficher les tableaux suivants:

<https://www.pauvrete.qc.ca/mpc-revisee-campagne/#:~:text=La%20r%C3%A9vision%20de%20la%20MPC&text=Par%20exemple%2C%20pour%202018%2C%20le,une%20famille%20de%20quatre%20personnes.>)

4. Activité 1: D'où viennent les préjugés? (15 minutes)

Un-e animateur-trice explique l'activité que nous allons faire en sous-groupes:

Consignes:

Premièrement, chaque participant remplit la grille de la fiche 3: D'où viennent les préjugés ? Ensuite, en sous-groupe, les participants sont invités à échanger sur leurs réponses.

Questions à poser en sous-groupes puis en grand groupe lors du retour

- Pourquoi avez-vous coché ces réponses?
- Y a-t-il d'autres endroits ou personnes d'où peuvent venir les préjugés et qui n'ont pas été nommés dans le tableau?
- Pourquoi, selon vous, avons-nous ces préjugés?

Faire lire ceci:

« la pire honte dont on peut être victime dans une société dominée par la valeur argent et l'idéologie de la carrière, est la pauvreté ». « L'impuissance dans laquelle le sujet se trouve alimente la haine : il a honte de son incapacité et de son impuissance parce qu'elles viennent confirmer son sentiment de nullité, de dévalorisation et d'indignité. Il en vient à prendre à son compte ce que les autres pensent de lui. Pire encore, la honte liée à la pauvreté a également des conséquences terribles sur les enfants qui ont honte de leur situation et de leurs parents au point d'éprouver des sentiments de haine et de mépris vis-à-vis d'eux, ce qui est une véritable torture pour l'enfant. C'est un cycle plus que vicieux. » (Gaulejac cité dans Desgagnés, 2004)

5. Capsule 2: Les pauvres n'ont qu'à aller travailler (10 minutes)

Nous expliquons au groupe que nous allons visionner une petite capsule sur le préjugé: les pauvres n'ont qu'à aller travailler.

Lien vers la capsule (1:30):

https://www.youtube.com/watch?v=HEf6H5YcY2s&list=PLOziD3FY7nHH7is_aeblHlzDU2cOc5Qff&index=1&t=5s

(Pour faciliter l'aspect technique, il est conseillé d'avoir préalablement téléchargé la chanson en format mp4 afin d'éviter d'éventuels problèmes de connexion.)

Un animateur-trice invite ensuite le groupe à s'exprimer suite au visionnement de la capsule. Sont-ils surpris? Ont-ils appris quelque chose?

**** Pause de 10 minutes ****

6. Activité 2: Les effets de la pauvreté (15 minutes)

Un-e animateur-trice explique l'activité que nous allons faire en 2 sous-groupes:

Consignes:

Chaque équipe se voit remettre des Post-its d'une couleur distincte à leur équipe. À l'avant de la salle ou sur un mur, une grande silhouette est affichée. Sur celle-ci les équipes doivent identifier les effets de la pauvreté sur les plans suivants:

- a. Physique
- b. Psychologique et cognitif
- c. Affectif et social
- d. Environnement

Avec leurs Post-its, les équipes vont coller leurs réponses sur la grande silhouette.

Ensuite, un retour en grand groupe est fait. Les participants sont invités à inscrire les réponses de leurs camarades sur la *fiche 4: silhouette individuelle* se trouvant leur cahier des participants.

Pistes de réponses:

- a. Physique: faim, difficulté à se vêtir, problème de santé, tabagisme
 - b. Psychologique et cognitif: stress, difficulté scolaire, sentiment de honte, difficulté à se projeter dans l'avenir
 - c. Affectif et social: Baisse de l'estime de soi, isolement social, exclusion
 - d. Environnement: Difficulté à se trouver ou garder un logement, exclusion culturelle
- Et si maintenant nous ajoutons à ces conséquences tous les préjugés que nous avons nommés tout à l'heure? (image des escaliers roulants à contre-sens)

7. Capsule 3: Les BS sont des profiteurs et des fraudeurs (10 minutes)

Nous expliquons au groupe que nous allons visionner une deuxième capsule sur le préjugé: les BS sont des profiteurs et des fraudeurs.

★ Lien vers la capsule (1:35):

https://www.youtube.com/watch?v=9CgWpWXhwPQ&list=PLOziD3FY7nHH7is_aeblHlzDU2cOc5Qff&index=2

(Pour faciliter l'aspect technique, il est conseillé d'avoir préalablement téléchargé la chanson en format mp4 afin d'éviter d'éventuels problèmes de connexion.)

Un animateur-trice invite ensuite le groupe à s'exprimer suite au visionnement de la capsule. Sont-ils surpris? Ont-ils appris quelque chose?

8. Historique de la pauvreté (10 minutes)

Les co-animateurs expliquent dans leurs mots l'histoire de la pauvreté

- Du 16e au 18e siècle, la pauvreté était perçue comme un châtimeut dont la faute revenait à l'individu. Si on était pauvre, c'était parce qu'on était paresseux et c'est ainsi que Dieu nous punissait. La lutte à la pauvreté passait donc par la remise forcée au travail. On a ainsi mis sur pied en Europe des établissements visant à punir les vagabonds et à soulager les pauvres: des maisons de correction qui, plus tard, sont devenues des maisons de travail (workhouses) qui hébergeaient parfois des centaines de personnes

dans des endroits très restreints. Jusqu'à ce que cette politique d'enfermement soit considérée comme inhumaine et dangereuse sur le plan sanitaire.

- En France, la Révolution de 1789 fait évoluer la vision de la pauvreté. Elle est maintenant vue comme la conséquence d'un mauvais fonctionnement de la société. On reconnaît que le principal facteur de pauvreté est économique et qu'il faut redistribuer la richesse. On instaure des allocations, mais pour tous les pauvres: seulement les veuves et les orphelins. Plus tard, on ajoute d'autres personnes, les vieillards, les invalides, les enfants. Il y a donc deux catégories de pauvres: les bons pauvres, victimes de leur condition, et les mauvais pauvres, les paresseux.
- C'est surtout à partir du milieu du 20e siècle que certains États s'engagent dans des projets d'intervention directe qui favorisent l'accès plus large à des programmes d'aide, tels que les caisses de retraite, l'assurance chômage, l'assurance maladie, l'aide sociale, etc. Ces programmes tendent à être universels, c'est-à-dire accessibles à tous.

Moments clés

- 1940: Premier programme d'assurance chômage canadien
- 1969: Loi sur l'aide sociale
 - En 1969, la prestation était de 217\$/mois pour une personne de plus de 30 ans. Si ce montant avait été indexé, cela équivaldrait à 1300\$/mois au 1er janvier 2018. Elle est plutôt de 633\$/mois pour un adulte sans contrainte.

Les co-animateurs questionnent le groupe:

- Que pensez-vous de l'historique de la pauvreté?
- Les choses ont-elles changé?
- Pour bonifier: aujourd'hui, nous vivons une forme de retour en arrière. Nous avons davantage tendance à blâmer la personne pour sa pauvreté. Les programmes sociaux s'attaquent davantage aux conséquences de la pauvreté plutôt qu'à ses causes.

**** Pause de 10 minutes****

9. La pauvreté au Québec et en Abitibi-Témiscamingue (10 minutes)

Voici quelques données importantes sur la pauvreté au Québec

- ❖ Un québécois sur 10 ne peut couvrir ses besoins de base
- ❖ Au Québec, 27% des salariés sont payés moins de 15\$/h en 2015. (C'est plus d'1 salarié sur 4)
- ❖ Au Québec en 2018, 288 317 ménages (404 551 personnes) sont prestataires de programmes d'assistance sociale (C'est 5.7% de la population) En Abitibi-Témiscamingue, c'est 5 795 personnes.
- ❖ En Abitibi-Témiscamingue en 2016, 30,5% des gens consacraient plus de 30% pour se loger, 11,5% plus de 50%.
- ❖ En Abitibi-Témiscamingue en 2018, 5 121 personnes (5,5%) étaient prestataires des programmes d'assistance sociale.
- ❖ Revenu total moyen en Abitibi-Témiscamingue : 41 769\$ (53 511 hommes – 29 822 femmes)
- ❖ En AT en 2018, 3 430 prestataires (2 503 adultes, 927 enfants), solidarité sociale 2 515 – 2 406 adultes).

(sources: Collectif sans pauvreté et Observatoire de l'AT)

10. Capsule 4: Lutter contre la pauvreté ça coûterait trop cher (10 minutes)

Nous expliquons au groupe que nous allons visionner une quatrième capsule pour introduire notre dernière discussion

Lien vers la capsule (2:25):

<https://www.youtube.com/watch?v=SulwCmMiOyE>

(Pour faciliter l'aspect technique, il est conseillé d'avoir préalablement téléchargé la chanson en format mp4 afin d'éviter d'éventuels problèmes de connexion.)

Un animateur-trice invite ensuite le groupe à s'exprimer suite au visionnement de la capsule.

11. Pistes de solutions (30 minutes)

Ici, les co-animateurs invitent les participants à s'engager dans une réflexion de groupe sous forme d'une fantaisie guidée.

Un monde sans préjugés et sans pauvreté, ça ressemble à quoi pour vous?

- comment avons-nous réussi comme société à se rendre jusque là?

Quelles sont les différentes stratégies que nous pouvons adopter pour intervenir collectivement selon vous ?

Pistes de réponses:

- ❖ conférence de presse
- ❖ sit-in/die-in
- ❖ manifestation
- ❖ piquetage
- ❖ bannière
- ❖ boycott
- ❖ déguisement
- ❖ théâtre de rue/mise en scène
- ❖ messagerie envahie
- ❖ occupation
- ❖ comité d'accueil

Ensuite en sous-groupe, on élabore un action à l'aide de la fiche 5 : fiche d'orientation.

Finalement, en grand groupe, chaque équipe partage son ou ses idées.

12. Conclusion & évaluation (10 minutes)

Les co-animateurs soulignent les éléments clés qui ont été soulevés lors de l'atelier.

Ensuite, les co-animateurs offrent au groupe l'opportunité d'exprimer leurs commentaires quant à l'atelier, d'abord verbalement en grand groupe. Les participants peuvent également poser leurs questions.

Finalement, les participants sont invités à remplir le formulaire d'évaluation qui se trouve dans leur cahier des participants et à le remettre.